



AAPLI

APPÂT ARTIFICIEL POUR LES PÊCHES AUX LIGNES

Dans un monde où l'exploitation des ressources marines fait débat en raison de la surpêche de certaines espèces et où l'accès aux protéines animales est crucial notamment pour de nombreux pays en voie de développement, la pêche palangrière pélagique utiliserait chaque année environ 350 000 tonnes d'appâts consommables (calmar, maquereau, sardine, chinchard...) pour capturer environ 700 000 tonnes de grands pélagiques cibles (thon jaune, thon obèse, germon, espadon). En parallèle, la pêche récréative, un des premiers loisirs de plein air à l'échelle mondiale, a délaissé l'utilisation d'appâts naturels durant les 20 dernières années aux profits de la pêche aux leurres. Aujourd'hui, cette tendance commence à s'inverser : la volonté collective de diminuer l'utilisation de substance polluante et les réglementations environnementales en cours/à venir commencent à dissuader les pêcheurs d'utiliser des leurres de pêche, principalement faits de plastique.

Afin de répondre à ces problématiques et pour créer la pêche écoresponsable de demain, ce projet vise à développer un Appât Artificiel pour les Pêches aux Lignes (AAPLi) se substituant aux appâts naturels. En plus de fournir un appât écoresponsable ayant un impact environnemental réduit, ce projet s'inscrit dans une optique de fabrication locale selon un schéma d'économie circulaire. Pour ce faire, AAPLi associe les connaissances en matière de leurres de la société Fiiish et d'écologie des pêches des grands prédateurs de l'UMR MARBEC basée à Sète, Montpellier et Palavas.

Partenaires

Entreprise

Fiiish, Guipavas [Porteur de projet]

Centre de recherche

IRD, Marbec, Sète

Financier

France Relance

Labellisation

17/06/2022

Budget global

265 660€